



## COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers  
municipaux  
En exercice : 26  
Nombre de votants : 24  
Nombre de présents : 22

## L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE ET UN MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 26 Mars 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

**Présents :**

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Alexis CHAMEREAU, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Fulvio LUZI, *Adjointes au Maire*

Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Nadine FRANCON, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Gilles QUÉMARD, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JURÉDIEU, *Conseillers Municipaux*

**Pouvoirs :** Pascale CADET (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - Sophie GAIME (*pouvoir à Mme TELLOTTE*)

**Absentes :** Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY

**Secrétaire de séance :** Laurent LENAIN

Formant la majorité des membres en exercice.

**AFFAIRES FINANCIÈRES****2025-21 Acomptes des subventions communales 2025 pour les associations**

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder aux associations un acompte de subvention au titre de l'année 2025 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS VERNOLIENNES	Subvention 2024	Acompte 2025 versé
APVH	2 500 €	1 000 €
AS Verneuil	3 500 €	1 400 €
Amis du Vieux Verneuil	2 500 €	1 000 €
Centre Equestre du Château	3 000 €	1 200 €
Chorale de Verneuil-en-Halatte	2 100 €	840 €
Club de L'amitié	1 200 €	480 €
Comité de Jumelage	3 200 €	1 280 €
Comité des Fêtes	2 100 €	840 €
Club Cyclo Touriste et Pédestre	1 500 €	600 €
Club Léo Lagrange	5 000 €	2 000 €
Ecole de Musique	6 500 €	2 600 €
Jardins Familiaux	160 €	64 €



Karaté-Do Shotokan	1 300 €	520 €
Krav Maga Verneuil	1 300 €	520 €
TOVH	3 100 €	1 240 €
UNC	2 650 €	1 060 €
U.N.R.P.A.	2 200 €	880 €
Verneuil Sporting Club Judo	1 300 €	520 €
Total Associations Vernoliennes	45 110 €	18 044 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec 22 voix « pour » et 2 « abstentions » accorde aux associations vernoliennes un acompte de subvention au titre de l'année 2025.**

**2 abstentions**

Laurence DURA

Laurent LENAIN

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 1<sup>ER</sup> Avril 2025

Le Maire,

Philippe KELLNER

